

Accès à la qualification



Préparation à l'entrée en :

- > CPJEPS : certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- > CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
- > BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Objectifs :

- Permettre de découvrir l'environnement professionnel et valider son projet professionnel,
- Construire une première expérience professionnelle d'animateur sportif (stage),
- Obtenir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation.

Pré-requis :

- Avoir 16 ans minimum
- Pas d'autre pré-requis

Organisation de la formation :

Formation en alternance : 245h de formation en centre, 70h en entreprise.

Du lundi au vendredi, excepté le mercredi en centre de formation (245h). Mercredi et vacances scolaires, en entreprise (70h).

Le cumul hebdomadaire des heures en centre de formation et en structure d'alternance ne doit jamais dépasser 35h, conformément au code du travail.

ACCES A LA QUALIFICATION

Les contenus de la formation :

- Mise à niveau des connaissances générales en relation avec le métier d'animateur sportif
- Découverte des techniques d'animation et de communication en encadrement de publics
- Travail sur le projet professionnel et mise en situation professionnelle
- Acquisition des prérequis nécessaires à l'entrée en formation
- En fin de formation : évaluation des compétences au regard des prérequis pour les entrées en formation et définition du parcours à suivre.

5 Modules :



Communication écrite et orale



Technique d'animation



Méthodologie de projet



Maîtrise des outils numériques



Développement durable

Méthode pédagogique :

Cours théoriques au sein d'Action Prévention Sport, classes inversées, cours en distanciel sur une plate-forme dédiée, découverte d'activités physiques et mise en situation professionnelle dans notre salle de sport et au Parc du Tremblay.

Débouché et suite de parcours :

Il ou elle peut poursuivre sur :

- une formation CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports,
- un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle),
- un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

ACCES A LA QUALIFICATION

Modalités d'accès :

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil dans nos locaux, par mail, ou lors de la réunion d'information collective : à venir (s'inscrire en appelant APS).

Dossier complet à remettre par courrier ou par mail au plus tard le à venir

Après vérification des pièces du dossier, une convocation aux tests de sélection sera envoyée au plus tard 1 semaine avant les tests. Les épreuves de sélection consistent en : 1 séance de pratique physique, 1 épreuve écrite, 1 entretien de motivation.

Planning de la formation : à venir

Test de sélection du à venir

Semaine type :

- En centre de formation : lundi, mardi, de 9h à 17h ; jeudi, vendredi de 9h à 12h30
- En structure d'alternance : mercredi toute la journée.

Tarifs et financements :

- Frais d'inscription : 30 euros
- Financement personnel : 2975 €
- Demandeurs d'emploi : places conventionnées Région Ile de France

Lieu de formation :

7, rue Roland Martin Bat D 94500 Champigny sur Marne

Pour en savoir plus :

Inscriptions : aps@actionpreventionsport.fr //

Pour toute information complémentaire : 01 48 85 08 32 / aps@actionpreventionsport.fr

www.actionpreventionsport.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Maryse Delvallée pour envisager les conditions d'accueil : maryse.delvallee@actionpreventionsport.fr

